

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 juin 2012
(convocation du 11 juin 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Gestion et exploitation des parcs de stationnement
□ Présentation Rapports annuels « Stationnement » année 2011

Monsieur OLIVIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement communautaires est assurée au 31 décembre 2011 sous forme de régie et en délégation de service public. Le degré d'implication des exploitants est toutefois variable selon les contrats liant la Communauté urbaine de Bordeaux aux différents prestataires : URBIS PARK, CENTRAL PARCS et PARCUB.

I. LES EXPLOITANTS

I.1 - URBIS PARK

Ce contrat de type concessif d'une durée de 41,5 années, il a pris effet le 26 juin 2000 avec une échéance au 31 décembre 2042.

Ce contrat prévoyait la réalisation et l'exploitation des parcs de stationnement situés Place Jean Jaurès, Place de la Bourse, Place Salinières et Place André Meunier. Les travaux de ce dernier ont débuté au cours du mois d'avril 2011.

Le délégataire avait également à sa charge la rénovation du parc de stationnement situé Place Tourny.

Le parc « Jean Jaurès » est un parc d'entrée de ville, il a pour vocation d'accueillir les visiteurs dans la journée et de libérer un potentiel de places pour les résidents de nuit.

Le parc « Bourse » a une vocation mixte, c'est-à-dire visiteurs et abonnés majoritairement résidents.

Ces deux structures étant très proches l'une de l'autre, et ayant en commun une part importante de leurs usagers, elles bénéficient d'une gestion commune.

Le parc « Salinières » est principalement destiné aux résidents des quartiers de Saint Michel et de la Rousselle, ainsi qu'aux visiteurs pour les jours de marché à St Michel.

Le parc de centre ville « Tourny », accueille plus spécifiquement les visiteurs et les usagers pendulaires.

I.2 - CENTRAL PARCS

La Communauté urbaine de Bordeaux, a, par contrat en date du 17 février 1989 concédé à la société Central Parcs, la construction et l'exploitation du parc « Camille Jullian », situé en centre ville de Bordeaux, pour une durée de 35 ans.

La Société Vinci Park assure, à ce jour, l'exploitation de cette structure pour le compte de Central parcs.

I.3 - PARCUB

La régie Parcub a été créée en date du 5 avril 2004, son activité a commencé le premier mai de la même année.

Dotée d'une personnalité morale et financière, elle assure la mission d'exploitation de l'ensemble des parcs de stationnement publics de la Communauté urbaine à l'exception de ceux faisant l'objet d'une délégation de service public.

De plus, la régie Parcub peut procéder à la demande de la Communauté urbaine, à la construction ou à l'achat de tous nouveaux parcs de stationnement publics ou parcs relais.

D'une façon générale, elle peut exercer toutes autres activités annexes se rapportant au stationnement ou correspondant à des services offerts aux usagers de tout espace de stationnement sur la Communauté urbaine de Bordeaux.

II. LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

	Parcs en gestion	Capacités				Places Motos
		V.L.	P.H.	V.E.	Total	
Parcub	17	8 423	144	33	8 600	72
Urbis Park	4	2 961	60	2	3 023	51
Central Parcs	1	331	7	-	338	-
Total	22	11 715	211	35	11 961	123

III. LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

	Fréquentation horaire			Fréquentation des abonnés		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Parcub	2 265 005	2 358 005	2 292 477	6 921	6 771	6 715
Urbis Park	1 134 411	1 153 156	1 175 478	2 185	2 297	2 398
Central Parcs	160 117	167 301	156 123	3 144	2 487	2 349

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 11 juin 2012,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QU'il est nécessaire d'adopter les termes des rapports annuels présentés,

DECIDE

Article unique : d'adopter les termes des rapports annuels présentés.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 10 JUILLET 2012

M. MICHEL OLIVIER